

Pouvoir d'emprunt

Je félicite le gouvernement. Lorsqu'il a été élu, il s'est rendu compte que c'était une escroquerie et a décidé d'y remédier. C'est ce qu'il a fait! Il a imposé un moratoire. Cependant, nous constatons maintenant que ce moratoire n'était pas parfait. En effet, il y avait une porte de sortie, ce que l'on appelle la clause des droits acquis. Le ministre du Revenu national a reconnu qu'en vertu de cette clause, toutes sortes de nouveaux marchés sont conclus, ce qui va coûter au Trésor public 400 ou 500 millions de plus. Lorsque j'ai attiré l'attention du député de Mississauga-Sud sur cette question, il m'a demandé d'être patient, disant que l'on ne pouvait pas supprimer cette disposition du jour au lendemain. Des ententes ont été conclues. Il a ajouté que nous ne devrions pas dire aux chefs d'entreprise que cette disposition fait partie de la loi et qu'elle va être supprimée du jour au lendemain. Le député se demande s'il est régulier de supprimer la clause des droits acquis du régime de crédit d'impôt pour la recherche et le développement. Il est regrettable qu'il ne se soit pas inquiété de la même façon lorsqu'on a parlé de supprimer les prestations de chômage pour les personnes qui y ont droit et qui planifient leur retraite en comptant dessus. Ces personnes savent que le gouvernement va supprimer certaines dispositions de la Loi sur l'assurance-chômage. Lorsque celle-ci sera modifiée, il n'y aura plus de clause des droits acquis, ces modifications se produiront du jour au lendemain. Il n'y aura plus de dispositions s'appliquant aux personnes qui gagnent de \$15,000 à \$20,000 par an, mais, pour Imperial Oil, il existe une foule de clauses des droits acquis.

Voilà la différence entre le parti politique au pouvoir et le NPD. Le premier se préoccupe de tous les Imperial Oil du monde. Le nôtre se préoccupe de la personne qui part à la retraite et qui a un revenu de \$25,000, \$30,000 ou \$40,000 par an. Voilà la différence entre nous et c'est pour cette raison que je m'oppose à ce projet de loi portant pouvoir d'emprunt.

M. le vice-président: Passons aux questions et commentaires.

M. Boyer: Monsieur le Président, le député de Regina-Est (M. de Jong) a promis aux députés, notamment à ceux de ce côté-ci de la Chambre, quelques enseignements sur la politique économique du gouvernement. Il a parlé de simplisme et déploré que le gouvernement ait exposé en termes simples et directs la formule de reprise économique. Tout en rejetant le simplisme, il compare les principes économiques du gouvernement à ceux des Moonies. N'est-ce pas simplifier les faits à outrance!

Il a également utilisé le mot «hypocrisie». D'une part, il dénonce les déficits considérables du gouvernement et, d'autre part, il critique un gouvernement qui a hérité à son arrivée au pouvoir d'un déficit sans précédent et de dépenses croissantes. Le gouvernement prend des mesures précises et immédiates pour remédier à la situation. A mon avis, le mot «hypocrisie» est loin de convenir.

Il a également demandé quand le gouvernement commencerait à examiner les recettes au lieu de réduire uniquement les dépenses. Pour qu'il pose pareille question, il faut qu'il y ait de graves lacunes dans son enseignement. Où était le député quand le ministre des Finances (M. Wilson) a déclaré qu'il éliminerait les échappatoires fiscales du crédit d'impôt à la

recherche et au développement? Le député a déploré le fait qu'aucune disposition ne soit prise pour colmater les échappatoires. Il a parlé des recettes fiscales et des avantages dont jouissaient certains contribuables. Où était-il quand on a annoncé qu'un impôt minimum serait exigé des riches? Où était-il quand le ministre du Revenu national (M. Beatty) a exposé une série de mesures équitables et appropriées pour assurer la perception des recettes fiscales? Des mesures positives et précises ont été prises à l'égard des recettes. Le gouvernement prendra des mesures efficaces à l'endroit des contribuables qui tentent d'é luder le fisc au lieu de recourir au régime des quotas que le gouvernement libéral précédent avait mis à l'essai.

Où était-il quand le ministre des Finances a affirmé dans sa déclaration financière que, pour stimuler la relance économique, prélever des recettes fiscales et abaisser le déficit, il faut laisser faire au secteur privé ce qu'il sait mieux faire, soit créer des emplois, produire des biens et continuer à participer à une véritable activité économique?

Je voudrais dire au député de Regina-Est que s'il entend instruire les députés, il devrait tout d'abord étudier.

M. de Jong: Monsieur le Président, je trouve les propos du député assez amusants. Je parlerai tout d'abord de son argument en réponse à l'accusation d'hypocrisie que j'ai portée. J'ai lancé cette accusation parce que, comme je l'ai signalé au député et à certains de ses collègues, le gouvernement se comporte maintenant—en empruntant pour la prochaine année financière—d'une façon qu'il jugeait répréhensible quand il était dans l'opposition. En outre, le gouvernement réclame 2 milliards de dollars en guise d'argent de poche. Les conservateurs, étaient contre, lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Ils déclaraient alors: «Que voulez-vous dire, emprunter 2 milliards en cas d'urgence?» Voilà ce que disait le député de Mississauga-Sud dans ses discours. Le gouvernement fait maintenant exactement ce qu'il condamnait lorsqu'il était dans l'opposition. C'est pour cela que je les accuse d'hypocrisie et je pense en avoir le droit. Cela ne s'adresse pas au député, bien sûr.

● (1150)

Des voix: Oh, oh!

M. de Jong: En fait, il n'était même pas ici à l'époque.

J'ai bien peur, monsieur le Président, que le député n'ait pas bien écouté mes remarques au sujet de la R et D. J'ai félicité le gouvernement d'avoir imposé un moratoire sur cette combine en soulignant toutefois que ce moratoire ne serait pas tellement efficace en raison d'une clause de droit acquis qui continuera à coûter aux contribuables de 400 à 500 millions de dollars. Cet argent sera perdu. C'est pourquoi, à la période des questions hier, j'ai demandé au ministre du Revenu national de suspendre l'application de la clause des droits acquis. Il ne m'a pas répondu. Ce que je dis au gouvernement, c'est qu'il devrait suspendre l'application de la clause des droits acquis et économiser quelque 400 à 500 millions de dollars. En raison du déficit, nous ne pouvons pas nous permettre de perdre autant d'argent pour un programme que tout le monde, même le gouvernement, juge stérile.